



REPUBLICHE DU TCHAD : ENLEVEMENT ET LIBERATION DE GILBERT MORBA, MEMBRE ET MILITANT DE LA LIGUE TCHADIENNE DES DROITS DE L'HOMME

COMMUNIQUE DE PRESSE

Douala-Njaména, le 28 mai 2021 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) tout en restant vivement préoccupé par la restriction de l'espace civique au Tchad, condamne avec sa dernière énergie l'enlèvement de M. Gilbert Morba, membre et militant de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme par les hommes non identifiés.

Les faits

Le 26 mai 2021, dans la soirée, M. Gilbert Morba, membre et militant de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme a pris part à un point de presse et a une réunion de coordination "Wakit Tama" tenue dans l'enceinte de la Radio FM Liberté.

Au tour de 16h, M. Gilbert Morba, membre et militant de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme a quitté la Radio FM Liberté pour son bureau à quelques pas de l'Ambassade des Etats Unis au Tchad, M. Gilbert Morba, ne sera de retour ni à son bureau, ni à son domicile.

Après moult recherche, M. Gilbert Morba, est relocalisé dans les locaux de l'Agence Nationale de Sécurité (ANS). M. Gilbert Morba, souffre d'un problème cardiaque, son enlèvement et sa détention risque de détériorer sa santé.

NOUVELLES INFORMATIONS :

Le 27 mai 2021, M.Gilbert Morba a été libéré et il est reproché « d'être militant du Mouvement Citoyen "Wakit Tama", son ordinateur a été confisqué.

De tout ce qui précède,



Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale

^{fr}Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC):

- Condamne avec la dernière énergie cet acte d'enlèvement pour des raisons infondées ;
 - Dénonce les atteintes répétées aux libertés fondamentales (associations, manifestations, expression et d'informer) au Tchad en particulier et en Afrique Centrale en général ;
 - Dénonce et condamne les représailles à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains en particulier celles subies par M. Gilbert Morba et les autres défenseurs des droits humains et les autres journalistes qui font seulement leur travail de Protection et de Défense des Droits Humains.

Ensuite, le REDHAC :

- Condamne avec fermeté l'utilisation des services l'Agence Nationale de Sécurité (ANS) aux fins d'intimider les défenseurs, les journalistes et activistes et en particulier la détention arbitraire de M. Gilbert Morba à la Direction de l'Agence Nationale de Sécurité (ANS);

Enfin, le REDHAC :

- Tient pour responsable le *Conseil militaire de transition (CMT)* pour tout ce qu'il lui adviendra
 - Remercie toutes les parties prenantes qui se sont mobilisées pour sa libération.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;

MOB : (+237) 691 23 89 96 / 697 61 81 95

[Facebook : Redhac](#)

Twitter : @RedhacRedhac

Site-Web :www.redhac.info